



La gratuité du stationnement pendant les travaux

- En raison des travaux, des places de stationnement vont être neutralisées (environ 30 places) pendant toute la durée du chantier, soit sur une période d'environ 15 mois.
- Pour compenser la diminution du nombre d'emplacements de stationnement, l'Oph 93 supprime le quittance des places de stationnement pendant la durée des travaux.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

Pour l'entreprise GTM

- Le conducteur de travaux Stéphan L'Etang.

GTM Bâtiment / GTM Habitat
61, avenue Jules Quentin
92370 Nanterre Cedex
Tél. 01 46 95 72 79

Bureau de contrôle

- **SOCOTEC** Agence contrôle Seine-Saint-Denis

SOCOTEC
Centre d'affaires Paris-Nord
Le Continental - BP 306
93153 Le Blanc-Mesnil Cedex

Pour l'architecte

- L'agence **Daudre Vignier**.

daudre-vignier 37, rue de Domrémy
75013 Paris

Coordinateur SPS

- **ELYFEC**

ELYFEC SPS 17, rue de l'étang
93290 Tremblay-en-France

Pour l'Oph 93

- Le chargé d'opérations Rémi Bisson, Tél. 01 48 96 98 98
- Le Point d'accueil, 1 rue Ampère, 93130 Noisy-le-Sec, Tél. 01 48 46 65 93.

Une boîte aux lettres sera mise à votre disposition pendant tout le chantier pour recevoir vos réclamations.

Communication locataires

- **Entreprise GTM** : noisyfeuillere@vinci-construction.com
- **Un cahier de liaison est mis à disposition au Point d'accueil.** Vous pouvez y mentionner toutes vos remarques, qui seront examinées chaque semaine en réunion de chantier par l'Architecte, l'Entreprise et la représentante de l'Office.



Les chantiers recrutent !

- Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

Pour plus d'information, vous pourrez contacter la Maison de l'Emploi à Romainville, 100 avenue Gaston Roussel.

Elle pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.

Opération Pierre Feuillère à Noisy-le-Sec

L'Oph 93 a lancé l'opération de reconstruction des deux cages d'escalier sinistrées, 7-9 rue Gay Lussac (12 logements recréés) et la construction de 35 logements supplémentaires sur deux emprises square Stephenson et rue de la Pierre Feuillère.



Perspective du projet - Emprise A

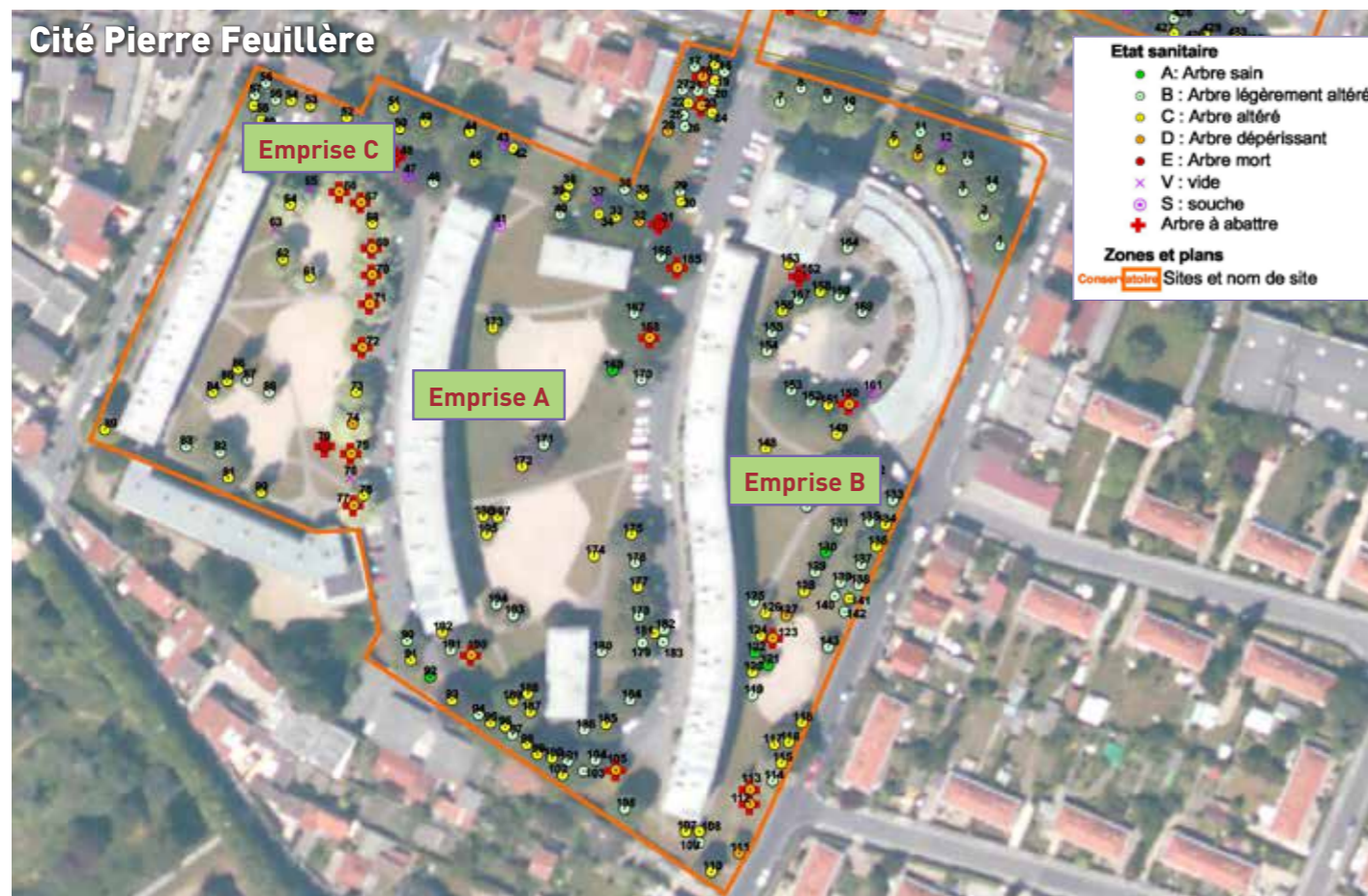
Le patrimoine arboré

- Cette opération qui nécessite l'abattage de 32 arbres, permettra de replanter de nouveaux arbres en bonne santé dans des contextes étudiés et adaptés au mieux aux essences retenues.
- L'état phytosanitaire du patrimoine arboré de la résidence Pierre Feuillère est, aujourd'hui, 50 ans après sa création, d'une qualité qui se situe entre moyenne et dégradée. À la demande de l'Oph 93, en 2008, l'Office National des Forêts, l'ONF, par son agence interdépartementale de Rambouillet et la société Activité Arbres Conseil, a expertisé le parc arboré de la résidence Pierre Feuillère.
- Les experts de l'ONF ont établi un diagnostic de l'état général des arbres de la résidence, à partir d'un examen visuel de chaque arbre ainsi que des sondages au résistographe (essai de résistance mécanique). Aucun des arbres situés sur les emprises des constructions projetées n'apparaît en bonne santé, classé A, dans le diagnostic de l'ONF :
 - 45 % sont en état légèrement altéré, classés B,
 - 55 % sont en état altéré, classés C.

Les arbres classés C ont une espérance de maintien dans des conditions de sécurité et d'esthétique acceptables évaluée entre 5 et 10 ans en moyenne.



Le diagnostic



Emprise B

■ Les essences principales sont des érables, des tilleuls, des platanes et des conifères.

Sur les 17 arbres présents :

- 10 arbres sont classés en catégorie B (légèrement altéré) ;
- 7 arbres sont classés en catégorie C (altéré), soit 41 %.
- Les arbres présentent des plaies, certains pins et érables classés C ont des charpentières mortes ou abîmées, les arbres sont plantés trop proches les uns des autres.

Emprise C

■ Les essences principales sont des érables et des tilleuls.

Sur les 12 arbres présents :

- 3 arbres sont classés en catégorie B (légèrement altéré) ;
- 9 arbres sont classés en catégorie C (altéré), soit 75 %.
- Les arbres présentent de nombreuses plaies, plantés en un groupe dense, leur développement ne s'est pas fait dans des conditions satisfaisantes.

Le projet de replantation



■ **Le projet prévoit la plantation de 32 arbres** pour remplacer les arbres qui seront supprimés dans le cadre du projet de construction.

■ **Des arbres de jeunes tiges seront plantés**, avec une circonférence moyenne comprise entre 8 et 12 cm à 1 m du sol, et présentant une croissance rapide. Au bout de 3 ans, ces arbres atteindront une taille conséquente, la circonférence pouvant déjà avoisiner les 18 cm.

■ **Les essences choisies seront adaptées** au site et plantées sous le contrôle d'un paysagiste.